

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

10<sup>e</sup> DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 24, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Congrégation et Congrégation

Le président du Conseil vient de décider qu'il appuierait la demande d'autorisation de cinq congrégations, et proposerait le rejet des demandes de 56 autres, parmi lesquelles les Pères de l'Oratoire, les Petits Frères de Marie (600 établissements), les Franciscains, les Frères du Sacré-Cœur (136 établissements), les Capucins, les Prémontrés, les Eudistes, les Maristes, les Chartreux, les Frères de l'Instruction chrétienne (365 établissements), les Frères de Saint Gabriel (161 établissements), les Passionnistes anglais, les Carmes déchaussés, les Salésiens, etc., etc.

D'une manière générale, le refus d'autorisation concerne les congrégations vouées à l'enseignement primaire, secondaire ou professionnel, au ministère ecclésiastique, aux missions diocésaines, à la prédication et à certaines entreprises industrielles et agricoles.

Nous ne pouvons qu'approuver le Gouvernement de cette distinction judicieuse.

Il est certain que des gens n'ont nul besoin de se grouper en congrégation pour fabriquer de la liqueur, du chocolat, des framerges ou des chaussettes. Ils n'ont qu'à s'associer, comme le commun des mortels. L'Etat ne peut voir d'un œil favorable que des industriels et des commerçants alimentent leurs fonds par des quêtes, et concurrencent ainsi d'honorables citoyens, qui travaillent à leurs risques et périls. Il ne peut non plus tolérer plus longtemps que, soustraits pour partie, aux charges publiques, ils tirent un profit personnel de cette situation privilégiée. Il a le droit, enfin, de considérer que, tant que le Concordat ne sera pas aboli et que, par conséquent, la religion catholique sera celle de la France, ce mot de religion catholique ne doit pas abriter une raison commerciale, mais uniquement des intérêts spirituels.

En ce qui concerne les établissements enseignants, il a encore eu raison de leur refuser, en bloc, l'autorisation. L'objectif des républicains doit être la suppression de l'enseignement rétrograde ; il doit être de rendre dorénavant plus difficile le recrutement, dès le plus jeune âge, des partisans de l'Eglise. Chacun demeurera libre d'embrasser la croyance que bon lui semblera, mais à l'heure où il pourra choisir en connaissance de cause. Il convient de desserrer le lien congréganiste qui entrave l'intelligence dès le premier moment, dès le premier balbutiement. Il restera, du reste, assez d'établissements déjà autorisés pour que les pères de famille, abusant de leurs droits, y envoient leurs enfants.

Quant aux congrégations que l'on se propose de faire autoriser, elles sont exclusivement charitables et contemplatives.

Ces dernières ne nous intéressent pas, étant sans action sociale. Tout au plus peut-on dire qu'elles offrent un refuge et une illusion à ceux que la vie a trop profondément blessés, pour qu'ils y demeurent. Il est à noter pourtant que ces congrégations sont celles où la rigueur du vœu est la plus

grande et bien que la loi ne reconnaisse pas les vœux perpétuels, celles où ces vœux sont de règle, il y aurait à exiger d'elles le renouvellement annuel des vœux, et toute garantie à la reprise de la liberté.

Les congrégations charitables sont un succédané efficace de l'Assistance publique. Quand l'ère de justice et de solidarité sera venue, ces congrégations disparaîtront d'elles-mêmes. Mais il serait sage aussi de soumettre leurs budgets, provenant de la charité publique, au contrôle de l'Etat.

Il est certain que la Chambre refusera toutes les autorisations que le Gouvernement repousse, mais il n'est pas certain qu'elle accueille toutes celles qu'il accepte. Il y a un fort courant qui veut qu'on n'autorise aucune congrégation. C'est peut-être un peu excessif. Il est prudent de faire la part du feu, en politique de ne pas coaliser, en blessant des intérêts légitimes, les mécontentements qui jusqu'à présent n'ont pas réussi à faire nombre. Il faut craindre surtout de paraître de parti pris en dehors de toute justice et de fournir ainsi un tremplin électoral pour les élections sénatoriales de janvier.

L'essentiel est de décongréaniser la France. Ce n'est pas l'oubli volontaire de quelques fétus de paille qui feront un lien bien solide des consciences et de nos espoirs en un avenir plus émancipé.

C R

## CHAMBRE DES DEPUTES

Séance du 1<sup>er</sup> décembre 1902

Présidence de M. Bourgeois.

Divers projets sont déposés sur le bureau de la Chambre.

Puis l'ordre du jour appelle la discussion de la loi des patentes.

M. Plichon demande l'ajournement de cette discussion afin que la Commission puisse faire connaître son avis sur les nombreux amendements déposés ;

M. Merlou rapporteur de la commission combat l'ajournement.

M. Lepelletier soutient la demande de M. Plichon.

M. Bourrat propose le vote d'abord de la loi, puis le renvoi à la commission pour étudier les amendements.

M. Rouvier, ministre des finances, dit que la loi causera un déficit de 1 million environ ; il demande qu'on rectifie le texte de loi donné à la Chambre par le Sénat.

M. Rabier, président de la commission répond à M. Rouvier, et déclare s'opposer à l'ajournement de la loi.

Par 402 voix contre 154, l'ajournement est repoussé.

La discussion générale des patentes est ouverte ; divers amendements sont soutenus par MM. Lechevallier, Augé, Binder, Constans.

Un amendement de M. Decker-David, tendant à ce que les syndicats agricoles soient dispensés de la patente, est pris en considération par 404 voix contre 127.

Puis le renvoi à la commission est adopté.

M. Emmanuel Arène pose une question au ministre du commerce sur la grève des inscrits maritimes à Marseille, dont les conséquences pourraient être graves.

M. Trouillot, répond que la situation préoccupe le gouvernement et que des mesures vont être prises pour que les courriers puissent partir.

Et la séance est levée.

## INFORMATIONS

### Le Service de Deux Ans

La commission de l'armée a adopté définitivement, après cependant en avoir amendé le texte, les dispositions modifiant la loi Rolland sur le service de deux ans qui avaient fait l'objet de nouvelles propositions du ministre de la guerre.

Le texte arrêté aujourd'hui spécifie que le ministre pourra n'appliquer les dispositions de la loi que deux ans après sa promulgation. Toutes les dispositions relatives aux engagements de plus de trois ans et aux rengagements seront appliquées immédiatement.

La loi admet un certain nombre de jeunes gens (40/0 du contingent) à devancer l'appel, dans l'intérêt de leurs études ou de l'exercice d'une profession quelconque.

Enfin, elle prévoit la libération, après une seule année de service, des conscrits appartenant aux services auxiliaires incorporés dans les régiments ; mais cela seulement si l'effectif budgétaire vient à être dépassé. Ces libérations auraient lieu par voie de tirage au sort parmi les militaires auxiliaires soutiens de famille d'abord, puis parmi les autres.

### Les évêques révoltés

Le président du Conseil n'a pas encore reçu communication du texte de la déclaration comme d'abus, prononcée jeudi dernier par le Conseil d'Etat, contre les signataires du manifeste de l'Episcopat.

Il paraît probable que le ministre suspendra le traitement des meneurs qui ont pris l'initiative de rédiger la lettre collective au Parlement.

### La population des lycées et collèges

Le nombre des élèves des lycées et collèges de garçons, et des lycées, des collèges et des cours complémentaires de jeunes filles qui, au 15 octobre dépassait de 4073 le nombre des élèves présents dans ces établissements le 15 octobre 1901, accuse au 5 novembre une augmentation de 5061 élèves comparativement au 5 novembre 1901.

L'accroissement a plus particulièrement porté sur les établissements de jeunes filles.

### L'Affaire Humbert

Serait-on sur la piste des Humbert ? Il est bruit qu'à défaut de Thérèse, la police serait sur la trace de son frère Romain Daurignac. Le grand coadjuteur de Mme Humbert avait des faiblesses de cœur et fréquentait assidument, entre autres, Mme Dalaza, plus connue du public, dans le roman de la succession des Crawford, sous le nom de « Blondinette ». Or, la jeune femme était filée de très près ; elle avait échappé à la poursuite des agents, et on la croyait à Londres, lorsque, samedi, on l'a, paraît-il, reconnue à Bruxelles, où elle aurait, affirme-t-on, rejoint Romain Daurignac. La capture de celui-ci et de sa maîtresse ne serait plus qu'une question d'heures, dit-on.

### La Fête de la Raison

Sur l'initiative des groupes de la Libre-Pensée, on a commémoré au Trocadéro la fête de la Raison, célébrée le 20 brumaire an II (10 novembre 1793), à l'église métropolitaine (Notre-Dame de Paris). Cette commémoration a consisté en discours, en chants, en récitation de poésie. Les discours ont été prononcés par MM. Ferdinand Buisson, député ; Henry Bérenger, etc.

Les orateurs ont pris soin d'informer

l'auditoire qu'ils n'avaient pas l'intention de ressusciter le culte inventé par Chaumette, mais simplement remplacer la morale chrétienne par la morale rationnelle :

« Nous ne prétendons pas, a dit l'un d'eux, apporter la vérité absolue ; nous espérons bien que les jeunes gens renverseront la vérité d'aujourd'hui pour lui substituer une vérité plus grande et plus belle, et c'est là le véritable culte de la raison. »

Des chœurs ont ensuite chanté l'hymne de la République. M. Silvain, de la Comédie-Française, a dit : « Comment finissent les empires », et la nombreuse assistance s'est retirée aux accents lents et graves de l'orgue qui jouait le *Chant du Départ*.

### Pronostics Météorologiques pour le mois de décembre.

Le mois de novembre s'est terminé avec les fortes dépressions barométriques que prévoyait M. Jules Caprè. Pour décembre voici ce qu'il nous annonce. La première moitié du mois paraît devoir être belle ; hautes pressions sur l'ouest européen avec temps clair et froid, et basses pressions sur la Méditerranée, le golfe de Gênes, l'Italie et l'Algérie, en particulier du 2 au 6. Les 11 et 12 les dépressions s'accroissent sur la Méditerranée et la tempête sévit ; ces jours semblent devoir être critiques pour tout le bassin occidental. A partir du 15, retour des basses pressions sur les îles Britanniques et des hautes pressions sur l'Espagne, la France et le Centre. Du 16 au 25 les basses pressions se succèdent sur l'Angleterre, l'Ecosse, la mer du Nord et la Norvège, avec régime des vents d'ouest à sud-ouest sur l'Atlantique, le golfe de Gascogne, la Manche, la France, les Pays-Bas, la Suisse occidentale et centrale et l'Allemagne ; temps doux et pluvieux. Du 25 au 28, petite période intermédiaire avec éclaircie sur l'ouest et le centre européen. Du 28 au 31, dépressions sur la France, les Alpes et le centre de l'Europe, mauvais temps et neige. Et puis alors, bonne année ! C'est 1903 qui s'avance avec ses beaux et ses mauvais jours.

### Bizarre navigation

Les badauds de Londres ont assisté samedi à une bizarre expérience de navigation, qui a excité au plus haut degré l'enthousiasme des curieux.

Un M. Charles Brown, qui a pendant longtemps habité le Canada et a pris l'habitude de descendre les rapides sur un simple tronç d'arbre, avait annoncé qu'il effectuerait la traversée de Londres en se laissant porter par le courant de la Tamise sur une chaise maintenue par cinq boîtes vides de conserves. On imagine les talents d'équilibriste qu'exige un pareil tour de force.

Sans arriver jusqu'au but qu'il s'était fixé, M. Charles Brown a accompli avec un plein succès la plus grande partie de la traversée. Il était suivi par une flottille de barques, dont les occupants lui passaient de temps à autre des cigarettes ou des verres de whiskey qu'il acceptait sans se faire prier.

A une heure trente, l'équilibriste arrivait au pont de Battersea. Un bateau lui apporta une table, flottant de la même façon que sa chaise, et il se mit à déjeuner, tandis qu'une foule de plus en plus nombreuse suivait en riant et en applaudissant l'étrange navigateur, qui avait revêtu, pour la circonstance, un costume de soie rouge.

Après être victorieusement sorti des courants et des remous, M. Charles Brown finit par aborder un peu au-dessus du pont provisoire de Vauxhall.





Bibliographie

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine Paris, 7° — Sommaire du 4 décembre 1902.

Sommaire : Chronique. — Edouard Gachot : Robinster le Vautour. — Théodore Cahu et Louis Forest : Vers la paix (suite). — Le V° Henri de Bornier : Louise de Vauvert (suite). — Henryk Sienkiewicz : Sachem. — Charles Mérouvel : Bâtards (suite). — Le Comte Léon Tolstoï : Anna Karenna (suite). — Variétés. — Petite correspondance.

LE GLOBE TROTTER. Le plus grand et le plus beau journal de voyages, aventures, explorations, etc. — Le numéro 15 centimes. Abonnement d'un an 6 fr. 50. — Rédaction-administration : Cloître Saint-Honoré, Paris. — Sommaire du 4 décembre 1902.

Un grand enterrement chinois, P. L. — Les sporowomen du XX° siècle (Les femmes archers), F. — Le « Globe Trotter » à travers le monde. Sur les grands chemins du Globe (les dernières découvertes), de Gélavat. — Un phare mausolé; Automobile... à remonter; Elevage des poissons rouges, G. T. — Le secret du Volcan. Roman inédit, (suite); illustrations de Louis Tinayre, André Laurie. — Le Lamaïsme ou culte jaune, de Zeninoff. — A la frontière Marocaine; Oujda Henri Turot. — Souvenirs de Bornéo; comment je tui mon premier ours, A. Michelet. — « Knick-Knack » Club. Roman inédit (suite); illustrations de Mahut, E.-A. Spoll. — Les voyages de nos lecteurs : L'aube à 8 heures du soir, P. J. — Un chemin de fer minuscule, H. C. — L'Académie d'aérostation météorologique de Paris, G. D. — La conquête de la terre en éphémérides, X. — L'hygiène du voyage; Le meilleur vêtement, D. Bonenfant. — Curiosités naturelles; monstre végétal; L'oiseau-dentiste, XXX. — Petite correspondance, G. T. — Nos concours; concours n° 48 (concours algériens) cinquante prix; résultats du concours n° 43 (concours en spirale), M. Sphinx. — L'œuf mystérieux, (page humoristique), Maître Jean.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Omnibus mis en vente par la C<sup>e</sup> d'Orléans

La Compagnie d'Orléans met en vente, à des prix très réduits, les quatre grand omnibus qui, avant le prolongement de sa ligne dans Paris, faisaient le service de ville.

Ces voitures sont en parfait état. Chacune d'elles contient 22 places, dont 14 à l'intérieur et 8 à l'impériale.

S'adresser pour visiter, au dépôt des Omnibus de la Compagnie situé boulevard de l'Hôpital près de la gare de Paris-Austerlitz.

PUBLICATIONS

éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses gares.

Le Livret-Guide illustré de la Compagnie d'Orléans (Notices, Vues, Tarifs, Horaires) est mis en vente au prix de 30 centimes.

1° à Paris dans les bureaux de quartier et dans les gares d'Austerlitz, du Pont St-Michel, d'Orsay, Luxembourg, Port-Royal et Denfert. 2° en Province : dans les gares et principales stations.

Les publications ci-après, éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans, sont mises en vente dans toutes les bibliothèques de son réseau au prix de 25 centimes :

LE CANTAL. — LE BERRY (au pays de George Sand. — DE LA LOIRE AU PYRÉNÉES. — LA BRETAGNE. — LA TOURAINE. LES GORGES DU TARN. — POITOU-ANGOUMOIS.

LA FRANCE EN CHEMIN DE FER (itinéraires géographiques

- 1° DE PARIS à TOURS. 2° DE TOURS à NANTES. 3° DE NANTES à LANDERNAU, et embranchements. 4° D'ORLÉANS à LIMOGES. 5° DE LIMOGES à CLERMONT-FERRAND, avec embranchement de Laqueuille à la Bourboule et au Mont-Dore. 6° DE ST-DENIS-près-MARTEL à ARVANT, ligne du Cantal. DE TOURS à ANGOULÊME. D'ANGOULÊME à BORDEAUX.

Excursions

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1<sup>er</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe 86 fr. — 2<sup>e</sup> classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2<sup>e</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe 54 fr. — 2<sup>e</sup> classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et quai d'Austerlitz), aux bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Voyages dans les Pyrénées

Tarif G. V. n° 105 (Orléans)

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois Itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations balnéaires des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1<sup>er</sup> ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

2<sup>e</sup> ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

3<sup>e</sup> ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours Prix des Billets 1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 c. — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50 c.

Excursions aux Stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Luchon, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et balnéaires du réseau du Midi et notamment pour :

Agde (le Grau), Alet, Amélie-les-Bains, Arcachon, Argelès-Gazost, Argelès-sur-Mer, Arles-sur-Tech, (La Preste), Arreau-Cadéac (Vieille-Aure), Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balaruc-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Barbotan, Biarritz, Boulou-Pertus (le), Cambo-les-Bains, Capvern, Cauterets, Collioure, Couiza-Montazels (Rennes-les-Bains), Dax, Espéraza (Campagne-les-Bains), Gamarde, Grenade-sur-l'Adour (Eugénie-les-Bains), Gaéthary (halte), Gujan-Mestras, Hendaye, Labenne (Capbreton), Labouheyre (Mimizan), Loloque (Préchaq-les-Bains), Lamaou-les-Bains, Larons-Eaux-Bonnes (Eaux-Chaudes), Leucaie (la-Franqui), Lourdes, Lourdes-Barbazan, Loz-Saint-Sauveur (Barèges, Saint-Sauveur), Marignac-Saint-Béat (Lez, Val d'Aran), Nouvelle (la), Oloron-Sainte-Marie (Saint-Christau), Pau, Pierrefitte-Nestalas, Port-Vendres, Prades (Molig), Quillan (Ginols, Garcanières, Escouloubre, Usson-les-Bains), Saint-Fleur (Chaudesaignes), Saint-Gaudens (Encasse, Gantiès), Saint-Girons (Audnac, Aulus), Saint-Jean-de-Loz, Saléchan (Sainte-Marie, Siradan), Salles-de-Béarn, Salles-du-Salat, Ussat-les-Bains et Villefranche-de-Conflent (le Vernet, Thuès, les Escaldas, Graüs-de-Canaveilles).

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Luchon, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et balnéaires du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris) :

Agde (le Grau), Alet, Amélie-les-Bains, Arcachon, Argelès-Gazost, Argelès-sur-Mer, Arles-sur-Tech (La Preste) Arreau-Cadéac (Vieille-Aure), Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre,

Bagnères-de-Luchon, Balaruc-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Barbotan, Biarritz, Boulou-Pertus (le), Cambo-les-Bains, Capvern, Cauterets, Collioure, Couiza-Montazels (Rennes-les-Bains), Dax, Espéraza (Campagne-les-Bains); Gamarde, Grenade-sur-l'Adour (Eugénie-les-Bains), Gaéthary (halte), Gujan-Mestras, Hendaye, Labenne (Capbreton), Labouheyre (Mimizan), Loloque (Préchaq-les-Bains), Lamaou-les-Bains, Larons-Eaux-Bonnes (Eaux-Chaudes), Leucaie (la-Franqui), Lourdes, Lourdes-Barbazan, Loz, Saint-Sauveur (Barèges, Saint-Sauveur), Marignac-Saint-Béat (Lez, Val d'Aran), Nouvelle (la), Oloron-Sainte-Marie (Saint-Christau), Pau, Pierrefitte-Nestala, Port-Vendres, Prades (Molig), Quillan (Ginols, Garcanières, Escouloubre, Usson-les-Bains).

Saint-Fleur (Chaudesaignes), Saint-Gaudens (Encasse, Gantiès), Saint-Girons (Audnac, Aulus), Saint-Jean-de-Loz, Saléchan (Sainte-Marie, Siradan), Salles-de-Béarn, Salles-du-Salat, Ussat-les-Bains et Villefranche-de-Conflent (le Vernet, Thuès, les Escaldas, Graüs-de-Canaveilles).

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt du montant de leur abonnement par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant : A. COURSLANT.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Service d'Hiver

De Paris à Toulouse

Table of train schedules from Paris to Toulouse, showing routes (17, 5(1), 23(3), 35, 1125) and times for various stations like Limoges, Brive, Souillac, Cahors, etc.

De Toulouse à Paris

Table of train schedules from Toulouse to Paris, showing routes (42(4), 16(2), 1140-1128, 1132(\*), 4, 1126, 1136, 40) and times for various stations like Cahors, Brive, Souillac, etc.

1 et 2) 2<sup>e</sup> classe, pour 200 kilomètres minimum; 3<sup>e</sup> classe pour 300 kilomètres. 3 et 4) 2<sup>e</sup> classe, pour 300 kilomètres minimum; 3<sup>e</sup> classe, pour 400 kilomètres. (\*) Le train 1132 n'a lieu que les jours de foire à Montauban.

De Cahors à Libos

Table of train schedules from Cahors to Libos, showing routes (Omnibus, Mixte, Poste, Omnibus) and times.

De Libos à Cahors

Table of train schedules from Libos to Cahors, showing routes (Poste, Omnibus, Omnibus) and times.

De Cahors à Capdenac

Table of train schedules from Cahors to Capdenac, showing routes (Omnibus, Omnibus, Omnibus) and times.

De Capdenac à Cahors

Table of train schedules from Capdenac to Cahors, showing routes (Omnibus, Omnibus, Omnibus) and times.

De Gourdon à Sarlat

Table of train schedules from Gourdon to Sarlat, showing routes (Gourdon, Payrignac, St-Cirq-Madelon, Grolejac, Carsac, Sarlat) and times.

De Sarlat à Gourdon

Table of train schedules from Sarlat to Gourdon, showing routes (Sarlat, Carsac, Grolejac, St-Cirq-Madelon, Payrignac, Gourdon) and times.